

Pour la sécurité de tous les passagers, les sièges de sortie de secours seront limités aux passagers qui remplissent toutes les conditions ci-dessous.

1. Âgé de 15 ans et n'excédant pas 60 ans.
2. Ne nécessite pas l'assistance d'un accompagnateur ou du personnel.
3. Est capable d'aider à une évacuation d'urgence.
4. Peut comprendre les procédures d'évacuation et les instructions de l'équipage, et transmettre verbalement ces informations aux autres passagers.
5. N'a pas à aider un passager accompagnant lors d'une évacuation d'urgence.
6. Consent à fournir une assistance en cas d'évacuation d'urgence.
7. Ne nécessite pas de ceinture de sécurité rallongée en raison d'un grand gabarit.

Afin d'assurer une évacuation rapide de l'avion, les passagers assis dans les rangées de sortie de secours seront invités à aider lors d'une évacuation d'urgence en suivant les instructions de l'équipage de cabine. Les bagages à main ne doivent pas être placés à vos pieds ou sur vos genoux pendant le décollage ou l'atterrissage. Nous apprécions votre coopération.

Veillez noter : L'équipage en commande a le pouvoir de vous réinstaller s'il y a un doute sur votre capacité à aider aux tâches d'évacuation.

Il s'agit d'un siège payant. Le siège est facturé selon des conditions particulières.